



Problème de main courante mal faite par le policier

Par **titi68**, le **06/04/2012** à **23:13**

Bonjour, suite à une dégradation de ma porte d'entrée de mon appartement par un agent de sécurité, suite à un abus de pouvoir et à la demande de ma voisine du dessous qui me harcèle depuis 5 ans après avoir expliqué ma mésaventure au policier pour le dépôt de main courante et expliquer les problèmes de ma voisine du dessous et de son harcèlement perpétuel il me dit qu'il a un problème d'autre psychiatrique que je confirme verbalement lors de ma rédaction de la main courante pour la dégradation de la porte il rajoute en mon nom que ma voisine du dessous a des problèmes d'autre psychiatrique sans me demander si il doit noter et me renvoie rapidement sous prétexte qu'il avait beaucoup de travail en sortant de chez lui et je constate le fait que c'est moi qui est dit que la voisine a un problème d'ordre psychiatrique et retourne voir le policier pour faire rectifier cette phrase car je risque d'être attaqué pour calomnie mais il me renvoie en me disant simplement de pas montrer cette main courante à la voisine. Donc elle me sert plus à rien cette main courante. Ma question comment puis-je faire pour rectifier cette erreur grossière ? Merci de vos réponses.